



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

**Séance du 12 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois le douze décembre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Thierry BARDOU Président.

**PRESENTS :** MM FAU- BOUTES- MONTAGNE- MME FADDI - AJCHENBAUM- FRASSIN - MM-MAURIES - GARDELLE -LAROCHE -LENCOU -VIALA -MME BONNASSIEUX- MM DAGUZAN- RAMUSCELLO -VIALA - RICARD -VERHNES -BOUTIE -BAZART- CARAYON- CURETTI- BRESSOLLES- COLOMBIER- AYRAL- BARBERA- MOULET- GALZIN- ALBERT- GAYRAUD - MME VALERO -RABOU-ARMENGAUD- KAZIMIERCZAK

**EXCUSES :** MM MOLIERES – VANDENDRIESSCHE- CHIHA

**PROCURATION :** MM NUNES a donné procuration à MM MAURIES MM OURCET a donné procuration à MM BOUTES MM MAZARS a donné procuration à MM CARAYON

**N° 2023/167**

**Objet : EHPAD Résidence « La Grèze » : suppression et création de poste INFIRMIER**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 complétée et modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Suite à deux départs et aux nouveaux recrutements d'infirmier, Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté de supprimer les postes suivants et par conséquent de créer les grades correspondant :

- Suppression du poste infirmières en soins généraux de classe TNC 28/35 ème (80%)
- Suppression du poste infirmière en soins généraux de classe normale TNC 17.5/35 ème en classe normale (50%)
- Création du poste infirmière en soins généraux de classe normale TNC 24.5/35 (70%)
- Création du poste infirmière de classe normale TNC 21/35 ème classe normale (60%)

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, a approuvé à la majorité : (2 contres GARDELLE-LAROCHE)

- approuve les créations des cadres emplois suivants à compter du 1 er janvier au sein de l'EHPAD « La Grèze »,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président  
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,  
Christian MONTAGNE